



# LETTRE D INJURES APRES UNE RUPTURE

Par **SILANE**, le **02/06/2010** à **21:15**

JE SUIS SORTIE PENDANT QUELQUE TEMPS AVEC UN HOMME, IL M A QUITTE SANS RAISON DU JOUR AU LANDEMAIN.IL Y A DEUX MOIS J AI APPRIS QU EN FAIT IL M AVAIT QUITTE POUR SORTIR AVEC MA VOISINE AVEC QUI J ETAIS FACHEE.QUAND J AI APPRIS CA MA VOISINE ET MOI AVONS VOULU NOUS VENGER EN LUI ENVOYANT UNE LETTRE ASSEZ INJURIEUSE AVEC NOS DEUX PHOTOS. IL M A TELEPHONE IL Y A DEUX JOURS POUR ME DIRE QU IL AVAIT DEPOSE UNE PLAINTTE POUR DIFFAMATION. JE LUI AI REPONDU QU IL N Y AVAIT PAS DE DIFFAMATION , QU IL NOUS AVAIT MENTI A TOUTES LES DEUX ET QUE DANS NOTRE COURRIER NOUS LUI DISIONS QUE CE QU IL MERITAIT ET QUE CE N ETAIT QU UNE HISTOIRE "DE CUL" QUI CONCERNAIT 3 PERSONNES.  
PENSEZ VOUS QUE SA PLAINTTE VA ABOUTIR?  
MERCIE DE VOTRE REPONSE